Camaret | Magazine



Zoom sur



LA SÉCURITÉ

ESTIVALE



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération Tranquillité Vacances est renouvelée cet été. Durant votre absence, la police municipale peut, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce lors de ses patrouilles quotidiennes. Pour en bénéficier, pensez à remplir le formulaire d'inscription avant votre départ, en mairie ou en ligne sur le site www.camaret.org. Des cambriolages peuvent cependant être commis même pour une courte durée (travail, transports des enfants à l'école, couses). N'oubliez pas les précautions élémentaires :



Verrouillez vos portes, fenêtres, volets, garage et portail, même pour une courte absence.



Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, moyens de paiement et vos clés. Ne laissez rien dans les voitures, même garées dans un espace clos.



Ne laissez pas votre domicile paraître inhabité. Informez vos voisins de vos absences, et demandez à une personne de confiance de relever votre courrier et ouvrir vos volets dans la journée.



Soyez vigilants. En cas d'urgence, n'hésitez pas à composer le 17 ou l'un des numéros suivants :

04 90 37 82 66 : police municipale de Camaret

04 90 51 84 84 : gendarmerie d'Orange

04 90 30 70 33 : gendarmerie de Sainte Cécile

TRAVAUX BRUYANTS:

Les travaux bruyants, tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à midi et de 14h30 à 19h30; les dimanches et jours fériés de 10h à midi.

ANIMAUX DOMESTIQUES:

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Ils doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon intempestive : les conditions de détention de ces animaux et leur lieu d'attache doivent être adaptées en conséquence.

CONSOMMATION D'EAU:

M. le Préfet a déclaré une situation d'alerte sur les secteurs du Lez, de l'Aygues, de l'Ouvèze et de la Nesque. Les principales mesures applicables sont : pour les usages agricoles, l'interdiction de prélever de l'eau et d'irriguer de 9 à 19h ; pour les autres usages, l'interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts et sportifs, et les terrains de golf, de 9 à 19h ; la réduction de la consommation d'eau pour les industriels et associations d'irrigation. Le communiqué intégral est disponible en mairie ou sur le site.



et été a vu le démarrage des travaux particulièrement attendus du tour de ville. Après les phases d'étude et de concertation, la réhabilitation du réseau d'assainissement Cours du Nord permettra les travaux de voirie dès la rentrée. Je vous invite à consulter le dossier de ce numéro. La réfection complète débouchera, d'ici quelques années, sur un espace partagé :

années, sur un espace partagé : autos, vélos, piétons, personnes à mobilité réduite, et plus accueillant pour l'accès à nos commerces de proximité. Les abords des portes seront mis en valeur.

Une autre actualité nous invite à une vigilance particulière : l'avenir de notre Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP). Allant au-delà de la loi sur la réforme territoriale, M. le Préfet de Vaucluse a présenté une nouvelle carte des intercommunalités dont le nombre passe de 17 à 7 dans le département. Seul notre territoire intercommunal serait démantelé, Uchaux et Sainte Cécile devant rejoindre la communauté Rhône Lez Provence, tandis que Camaret, Piolenc, Sérignan Travaillan et Violès seraient contraints de rejoindre

la communauté d'agglomération du grand Avignon (COGA).

Le redécoupage proposé par le Préfet réduirait à néant les efforts que nous avons entrepris depuis 1992. Les compétences exercées par notre communauté de communes, comme la collecte des ordures ménagères, la gestion des déchetteries, l'assainissement collectif, le développement économique, l'aménagement et la gestion des zones artisanales et le tourisme, seraient pilotées par Avignon.

Nous ne pouvons accepter ce projet en l'état, lourd de conséquences sur la fiscalité de la commune, des entreprises et des ménages. Nous avons décidé de nous mobiliser pour défendre vos intérêts, en conservant notre Communauté de communes actuelle à taille humaine, avec le renfort de communes voisines isolées. Soutenez-nous en signant la pétition.

En cette période estivale, je souhaite à toutes et à tous de belles et joyeuses journées d'été.

Marlène THIBAUD

Sommaire

DOSSIER

TOUR DE VILLE, AMÉNAGEONS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



JEUNESSE	P. 4-5
La ferme en vadrouille,	Potager à la
«Gare aux Enfants»	

- VIE SCOLAIRE P.6
 Fêtes dans les écoles
- Sauvons notre communauté de communes, nouvelles entreprises...
- VIE MUNICIPALE P.14-15
 Les délibérations du conseil municipal...
- O DÉVELOPPEMENT DURABLE —— P.16
 Aides financières

- SOLIDARITÉ P.17
 Repas des seniors...
- Journée du Patrimoine en septembre, Jazz dans les vignes, Agenda...
- BIBLIOTHÈQUE P.19 Fête de la science, Lecture coup de coeur...
- VIE ASSOCIATIVE P.20-23

Publication éditée par la mairie de Camaret-sur-Aigues – Cours du Midi – 84850 Camaret-sur-Aigues. Tél. 04 90 37 22 60. Fax. 04 90 37 72 33. Email. contact@camaret.org Directrice de publication: Marlène Thibaud; Conception et réalisation: Agence Visio Design (Vaison-la-Romaine). Photos: Région PACA, Philippe Abel, service communication. Diffusion: 2300 exemplaires. IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ.

leunesse



En juin, le Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM) et la Crèche municipale se sont associés pour proposer aux enfants, ainsi qu'aux assistantes maternelles, deux activités aussi ludiques que formatrices : la ferme en vadrouille et la fête de la musique.

LA FERME EN VADROUILLE

e 28 juin, soixante enfants ont découvert les mini-animaux choyés depuis 3 ans par Céline TESCONI en sa ferme de Buis-les-Baronnies. La Vache Azalée, l'ânesse Nanette, les biquettes Pepito et Zébulon, les poules nègre-soie, les canards et les lapins nouveaux nés, les cochons Pinkie et Black, ont émerveillé les enfants qui se sont approchés à tour de rôle pour caresser tous ces pelages soyeux (ou rugueux !). Les adultes étaient là pour rassurer les plus timides mais aucune crainte dans les regards des tout-petits. Céline avait préparé de la laine de brebis qui a permis à tous de repartir avec un joli mouton encollé. Vers 16h30, les 28 enfants en maternelle du Centre Périscolaire ont rendu visite avec des regards tout aussi émerveillés. Céline TESCONI / La Ferme en Vadrouille / 06 02 18 75 28 / laferme.envadrouille@gmail.com •









FÊTE DE LA MUSIQUE

e 21 juin, cinquante tout-petits ont pu exercer leur créativité musicale au cours de plusieurs ateliers organisés dans les jardins du Relais, avec le concours de la musicienne Emilie DUMANT, qui intervient toute l'année auprès des enfants et de la bibliothèque. Le violon a particulièrement émerveillé les petits, qui l'ont manipulé sous l'œil attentif d'Emilie. Les flûtes, les cloches, le livre musical, le balafon et le piano étaient aussi à l'honneur. Les enfants se préparaient depuis des semaines en fabriquant les petits instruments dont ils ont joué avec une énergie débordante : bâtons de pluie, percussions, tambourins, le tout entrecoupé de rondes et de chansons. La matinée s'est conclue par un pique-nique à l'ombre des arbres.

Emilie DUMANT / TOURNICOTI: 06 70 67 45 58.



POTAGER À LA « GARE AUX ENFANTS »

'idée a été lancée en 2010. Sous l'œil attentif de l'équipe d'animation et de l'intervenante Sophie FAURE, les enfants ont mesuré, tracé les parcelles, creusé et posé les rondins de bois, puis planté les tomates, radis, persil, basilic, courgettes, poivrons et aubergines. Les récoltes ont été généreuses et les enfants ont dégusté tout l'été leurs légumes en découvrant pour certains de nouveaux goûts. Proposé à 20 enfants de 3 à 14 ans, l'atelier a surtout séduit les 6/9 ans qui ont montré un réel plaisir à jardiner. Afin de renouveler l'initiative cette année, conseils ont été pris auprès de l'université populaire rurale du Ventoux à Mormoiron, une association dont l'action est basée sur le développement durable et le respect de l'environnement.

Mots d'enfants de 3 à 6 ans – L'intervenante montre des tomates : « C'est pas des tomates, c'est des citrouilles vertes ! » - L'intervenante écarte la paille pour montrer les pommes de terre aux touts petits : « Sous la terre, il y a les bananes aussi ! » - A la dégustation des oignons : « Ouille, ça pique !! » •





ABRI PISCINE AU CLSH

os petits camarétois peuvent désormais profiter pleinement de la piscine de la « Gare aux Enfants », protégés des caprices du temps grâce au nouvel abri réalisé courant juin par deux entreprises camarétoises : AGNIEL (maçonnerie) et TRUFFO (façade). Celui-ci est composé d'un mur ajouré pour le mistral et d'un auvent pour protéger du soleil, l'ensemble suivant une esthétique qui s'intègre parfaitement dans l'architecture du centre de loisirs. •



Vie scolaire



FÊTES DANS LES ÉCOLES

Chaque année au mois de juin, pendant que certains passent des examens, dans les écoles ont fait la fête!







'est l'école Mistral et son traditionnel concert orchestré par Jeff qui a ouvert les festivités le mardi 7 juin dans la cour de l'école entre deux gouttes d'eau. Les élèves ont présenté aux parents le résultat de leur travail effectué tout au long de l'année autour d'un projet musical.

L'école privée Saint Andéol leur a emboité le pas le samedi 18 juin en proposant à tous les participants une kermesse à l'ancienne où jeux et danses étaient au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Les réjouissances se sont terminées le vendre di 24 juin par la fête des écoles publiques. Dès 16h30, on pouvait venir déambuler au sein de l'école maternelle « La Souleïado » pour admirer les travaux des petits, dont le thème central était les contes. Ensuite, direction la salle René Roussière ou les bénévoles du pédibus ont été chaleureusement remerciés : Mmes Genetay Ranc, Purepan, Marin, Pierre, Niel, Casali Tramier, MM Marboeuf et Mathieu qui ont assuré l'accompagnement et la sécurité des enfants. Devant de nombreux parents et d'amis, le show de l'école Mistral a pu commencer.

Cette belle soirée s'est achevée par un concert de flûtes des 150 enfants de l'école Les Amandiers.

Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous ces écoliers de bonnes vacances !! •







Vie Locale



PERMANENCES

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 9h à 12h et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Assistante sociale: 1^{er} et 3^{ème} jeudis après-midi du mois sur RDV (tél. 04 90 11 55 00).

Planning familial : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h.

Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA: mardi de14h à17h.

Mission locale : jeudi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 12h et mardi de 9h à 12h. **Plateforme d'Initiative locale :** lundi de 14h à 17h. Sur rendez vous (Tél. 04.90.30.97.15)

CAUE Architecte Conseil : 1er jeudi du mois de 9h à 12h. **Conciliateur de justice :** 1er lundi du mois de 14 h à 17h.

Syndicat Mayres, Alcyon, Sier: mercredi matin.

Chargé de mission BÁ115 : 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 16h à 17h. **AUTRES PERMANENCES**

Paul Durieu (député) et Bénédicte Martin (conseillère régionale) : tous les deuxièmes jeudis du mois de 14h30 à 15h30.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h -17h / **mercredi :** 8h - 17h / **vendredi :** 8h - 16h.

Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

LA PROVENCE:

M. THEVOT Jean-Claude / Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 / jcthevot@wanadoo.fr

VAUCLUSE MATIN:

MME NERON Laure / Tél.06 13 21 06 57 / cyril.neron@free.fr Mme DENIS Régine / Tél. 06 03 13 48 91 / nelly@orange.fr

ETAT CIVIL

AVRIL

NAISSANCES: Dylan CREUSEN-ANGBOH né le 4 à Orange, Alice ROUAYROUX née le 4 à Orange, Jessica AUNET née le 11 à Orange, Orane IMPERAIRE-MANCIP née le 12 à Orange, Noah DE BUYZER née le 20 à Orange, Clémence MATHIEU née le 20 à Avignon, Lily SUDRE née le 22 à Guilherand-Granges.

MARIAGES: RAGE André et HUBERT Estelle mariés le 30.

DECES : ASTIER Irène décédée à l'âge de 93 ans à Orange, MEYRUEIX Louis décédé à l'âge de 81 ans à Camaret, KARA ALI Kaddour décédé à l'âge de 67 ans à Nîmes.

MA

NAISSANCES : Marlonn SERRE né le 1er à Orange, Noa GUIGNARD né le 3 à Orange, Hanaé MAGNE née le 14 à Avignon, Junan LEMOINE né le 30 à Orange.

MARIAGES: CHAUVET Gilles et JACQUIN Sophie mariés le 14 à Camaret, CHOUKRANI Fouad et EL EEMERY Aziza mariés le 14 à Camaret.

IUIN

NAISSANCES: Chemsy EL MIMOUNI née le 5 à Orange, Nathan FAVIER né le 6 à Orange, Sofia LITIM née le 9 à Orange, Louise BÉRENGIER née le 11 à Orange, Elissa BOUHADJAR née le 13 à Orange, Gabin LATOUR né le 13 à Orange, Lynette TOUATI née le 15 à Orange, Dina ESSIHYA née le19 à Orange, Valentine MONTSENY née le 21 à Avignon, Yannis FARNIER né le 29 à Orange.

MARIAGES: MONNIER Loïc et VINCENT Axelle mariés le 11 à Camaret, PADRAO Stéphane et MAHAUX Flora mariés le 11 à Camaret, SOGUEL André et CHOUVET Christelle mariés le 18 à Camaret, ANTOINE Guillaume et IMPERAIRE Aurélie mariés le 25 à Camaret, PELLET Patrick et LEGBASSON KOYABE Nina mariés le 25 à Orange.

DECES : MURET Paulette décédée le 8 à Orange, MAUREL Maurice décédé le 22 à Carpentras.

EXPRESSION LIBRE:

Liste « Ensemble pour Camaret »

A mi-mandat, la liste « Ensemble pour Camaret » a respecté une grande partie de ses engagements pris en 2008 et maintien son cap pour une autre gestion municipale au service de l'ensemble des camarétois : les nombreux travaux de voiries, la nouvelle crèche, les tribunes à la salle polyvalente, le soutien à la construction de logements aidés (personnes âgées, jeunes salariés...), la mise en place d'un marché hebdomadaire et de producteurs, la sauvegarde du patrimoine communal (restauration de l'horloge du Ravelin, orgue de l'église, tableau Sainte-Famille), la construction d'une plate-forme intergénérationnelle à la ferme Bruscolini (ouverture prévue en fin d'année) qui proposera aux jeunes et moins jeunes un lieu d'accueil pour s'informer, échanger ou se divertir. Les travaux du tour de ville ont commencé et feront l'objet d'un vaste programme d'investissements.

Liste « Camaret Avenir »

Liste « Camaret Espoir »

Encore des HLM!

Par délibération du 9 juin dernier, le Conseil Municipal a accordé sa garantie à 50% pour un emprunt de 4 280 000 euros à la société de HLM Mistral-Habitat pour la construction de 40 logements HLM sur la friche Maclet, a deux pas du centre.

Alors que jusqu'à présent notre village était épargné par les problèmes des quartiers difficiles, la municipalité prend un gros risque en favorisant l'implantation de logements collectifs qui pourraient avoir un impact durable sur la tranquillité et la sécurité publiques à Camaret.

Philippe de Beauregard Conseiller municipal de Camaret

Vie Locale



SAUVONS NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

e 18 avril 2011, M. le Préfet de Vaucluse a présenté son schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit le démantèlement de la CCAOP. Le Conseil municipal de Camaret-sur-Aigues a voté à la majorité, d'une part le 9 juin une motion pour le maintien du territoire intercommunal, d'autre part le 7 juillet un avis négatif sur le projet préfectoral. Le conseil municipal considère notamment que ce projet :

- Outrepasse la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales qui précise que le schéma départemental ne peut proposer ni la dissolution ni le démantèlement d'un EPCI à fiscalité propre;
- Bafoue le principe de libre administration inscrit en toutes lettres dans l'article 72 de la Constitution;
- Remet en cause le développement économique, le programme pluriannuel de travaux d'assainissement, la mutualisation de la commande publique et autres opérations projetées par la CCAOP, ainsi que les services de proximité;
- Accroit le risque de désertification du monde rural, en portant un coup d'arrêt au développement de l'agriculture, de la viticulture, de l'industrie agro-alimentaire, le commerce de proximité et le tourisme;
- Se traduira par une augmentation de la pression fiscale sur les ménages et les entreprises et la privation de tout pouvoir pour les communes, du fait de leur sous-représentativité dans le nouvel ensemble de près de 300 000 habitants.

N'acceptez pas ce coup du sort

visant à dissoudre le monde rural dans des structures urbaines déshumanisées :

SIGNEZ LA PETITION POUR SAUVER LA CCAOP

RENDEZ-VOUS:

Dimanche 4 septembre: Journées des Associations au stade et complexe sportif René Roussière, à partir de 9h30 – Repas sur réservation en mairie du 16 au 31 août – Manifestation ouverte à tous.

Samedi 17 septembre : accueil des nouveaux camarétois, en mairie à partir de 11h.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les inscriptions au service de restauration scolaire sont désormais obligatoires. Vous pouvez choisir entre trois formules : inscription annuelle, mensuelle ou hebdomadaire. Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet et auprès du Point Information Jeunesse (PIJ). Aucun ticket ne sera vendu en mairie ou aux écoles mais restent valables comme titre de paiement.

MODIFICATIONS ARRÊT BUS

Le Conseil général vous informe des changements suivants :

Ligne régulière : à partir du 11 juillet

Transfert à l'arrêt « Amandiers » devant le stade de Moto-Ball

Ligne scolaire : à partir du 1^{er}

septembre Les arrêts BUISSERON et PRINCES D'ORANGE sont transférés à la salle polyvalente.







FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA CRÉATION D'ENTREPRISF

e premier forum camarétois de l'emploi et de la création d'activité se tiendra le 29 Septembre 2011 à la salle polyvalente. Organisé en partenariat avec l'association Activ' Conseil, il se déroula sur la journée, de 10h à 17h, au cours de laquelle plusieurs tables rondes seront proposées. De nombreuses entreprises du Nord Vaucluse et du Gard présenteront leurs activités et leurs offres d'emploi. N'hésitez pas à venir les rencontrer munis de vos CV ou de vos projets. •

NOUVELLES ENTREPRISES

FL.LEC

M. Francis LERICHE 1100 chemin du carry 84850 Camaret sur aigues Tél. : 04 90 37 08 24 / 06 88 04 88 29 Courriel: fl.lec@orange.fr

Tous travaux d'électricité générale (neuf - rénovation – dépannage)

DIDIER WAECHTER

Chemin de la Faure 84850 Camaret sur aigues Tél.: 06 86 73 29 94 Terrasses en bois (artisan)

POMPES FUNÈBRES **RICHARD CHAUVET**

M. Richard CHAUVET 25, Cours du Nord 84850 Camaret sur aigues Ouverture: lundi au samedi, 9h-12h et 15h-19h

Tél.: 04 90 37 61 03 (24H/24 et

7 jours/7)

Courriel: pompesfunebreschauvet@ gmail.com

Toutes prestations liées aux obsèques. Atelier de marbrerie à Jonquières.

TRADEMARKDESIGN

Agence de communication

M. Thierry MONTEILS Les Buis de Bellefeuille 296 av. du Général de Gaulle 84850 Camaret sur aigues Tél.: 06 15 47 39 48 Site Internet: www.trademarkdesign.eu Courriel: contact@trademarkdesign.eu Agence de communication pour les TPME/PMI, professions libérales et artisans-commerçants.

LAURE MUDOY

Cabinet de pédicure et podologie 23 bis, av. Fernand Gonnet 84850 Camaret sur aigues Tél.: 04 90 65 51 86 Proche centre-ville, près du parking du Patiol. Soins et semelles au cabinet sur rendez-vous. Soins de pédicurie à domicile pour les personnes dont l'état de santé le nécessite.

AVEC PILOU

Service traiteur à domicile Zac Jonquier et Morelles Est 84850 Camaret sur aigues Tél. : 06 23 16 04 04 90 35 11 75

Courriel: histoiredegout@yahoo.fr En zone artisanale. Plats à emporter ou à livrer. Possibilité de fournir la vaisselle, de servir à table. Organisation d'événements

DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME LATOUR

Lettre à mes patients.

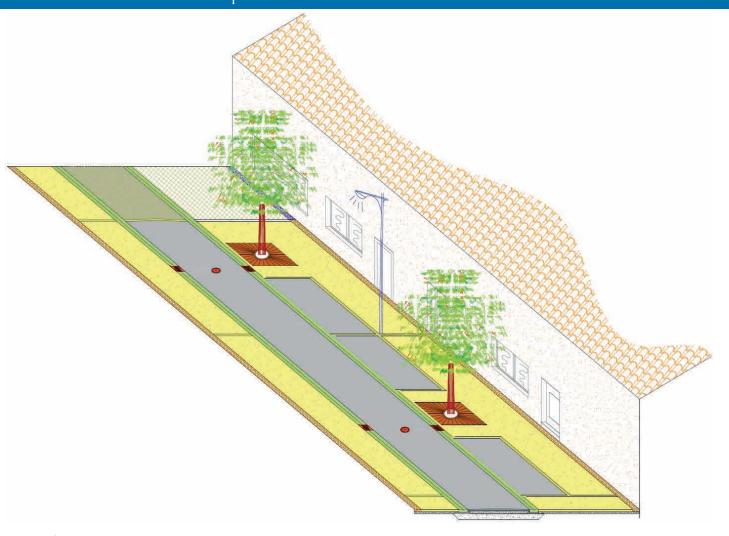
Après 35 ans passés à Camaret comme infirmière, il est temps pour moi de m'arrêter. C'est avec un pincement au cœur mais les souvenirs vont rester. Des moments de joie et des moments de peine que nous avons pu partager, des amitiés qui se sont nouées, des leçons de vie tout au long de ces années.

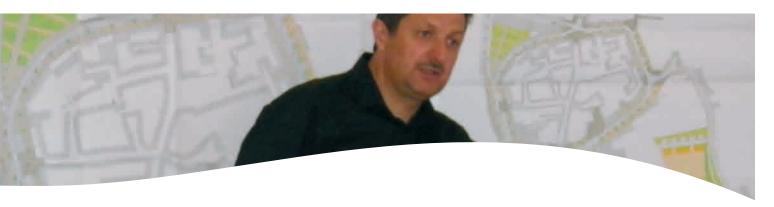
C'est Marielle DUCASTEL qui a pris ma place et qui travaille avec Julie TORRÉS-LATOUR depuis le 26 mars. Le numéro de téléphone reste le même : 04 90 37 22 39.

A chacun, je vous dis merci. Gisèle LATOUR



Ci-dessus : schéma du futur Cours du Nord et de la porte Nord Ci-dessous : représentation en 3 dimensions de la future voirie





TOUR DE VILLE, AMÉNAGEONS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Dès notre élection en 2008, nous avons engagé, comme promis, une réflexion sur la réhabilitation du tour de ville faisant suite à celle du centre village réalisée par nos prédécesseurs. Après appel d'offres, le cabinet Dubois a été chargé de nous soumettre un Avant Projet Sommaire (APS) conforme à nos souhaits et à nos préoccupations :

- Mise en valeur et en cohérence de l'espace public en tant que patrimoine commun destiné à la rencontre et au lien social,
- Mise en avant des déplacements doux et respect du Plan de Déplacement Urbain préalablement établi,
- Amélioration du fonctionnement urbain (circulation, stationnement, information, communication) du village,
- Mise en évidence du patrimoine historique et de l'accès aux commerces,
- Mise en valeur d'Alcyon et apport d'un aspect végétal rénové,
- Réactualisation et adaptation des aménagements aux règlements en vigueur (sécurité, personnes à mobilité réduite, exigences techniques...),
- Optimisation de l'espace public,
- Pérennité des solutions adoptées pour une plus grande durabilité des aménagements.

UN DOUBLE OBJECTIF

Le diagnostic poursuit un double objectif : d'une part traiter d'une manière globale le tour de ville, d'autre part travailler par secteurs dans le respect du PDU. Il aborde tous les aspects de la vie villageoise (circulation, stationnement, déplacements doux (piétons et cyclistes) ainsi que les équipements urbains (espaces verts, mobilier, éclairage, containers...)

Outre le noyau ancien, constitué de l'intramuros et des cours qui l'entourent, il s'est intéressé également aux rues adjacentes : rue Jean Henri Fabre, avenue Constant Lacour, rue Fernand Gonnet, rue du Mont Ventoux, rue et place St Andéol, rue du chemin Battu.

Il met l'accent sur l'aspect architectural et paysager si important pour préserver l'identité de notre village.

OPTIONS D'AMENAGEMENT

Pour les sols : enrobé noir classique pour les parties réservées à la circulation, béton désactivé pour les trottoirs et pavés en pierre des Baronnies devant les portes principales. Une attention toute particulière sera portée au traitement des ruissellements, aux espaces

Dossier





réservés aux piétons et aux commerces, aux stationnements et au mobilier urbain.

Pour le végétal, le diagnostic phytosanitaire sur l'état des platanes établi en 2002 a été renouvelé cette année afin de constater l'évolution des sujets à surveiller. Celui-ci a révélé que nombre d'entre eux étaient en très mauvais état et dangereux, en particulier Cours du Nord et Cours du Couchant.

Ce diagnostic permet d'évaluer le maintien ou le renouvellement des sujets anciens du patrimoine végétal, la pérennisation de leur emplacement et le choix des essences dans le cadre des nouveaux aménagements.

Suivant les préconisations de l'expertise, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder à l'abattage des arbres dangereux. Ceux-ci seront immédiatement remplacés.

REALISATION DU PROJET GLOBAL

Les travaux s'étaleront sur plusieurs années pour ne pas paralyser totalement le village,. Ils seront découpés en 6 tranches : Cours du Nord Ouest, Cours du Couchant, Cours du Midi Ouest, Cours du Midi Est, Cours du Levant, Cours du Nord Est, et quatre aménagements supplémentaires, qui seront menés en parallèle ou séparément, place et rue Saint-Andéol, rue du Mont-Ventoux, Chemin Battu et square

Saint Andéol. le montant total estimatif est de 2 300 000 Euros HT, hors réseaux humides (eaux usées et eau potable)et secs(électricité, téléphone, éclairage public).

PREPARATION DES RESEAUX SOUS-TERRAIN

Les travaux de surface ne pouvaient débuter sans une étude préalable des réseaux souterrains. Un programme de rénovation est en cours depuis deux ans, en collaboration avec le syndicat Rhône Aygues-Ouvèze (RAO) pour l'eau potable, et la communauté des communes Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP) pour les eaux usées.

La canalisation d'eau de la ville a été rénovée en 2009 sur le cours du Nord et sur le cours du couchant, en vue de la 1ère tranche des travaux de surface. La vétusté du réseau des eaux usées, révélée par une inspection caméra, ainsi que l'acheminement des effluents de Travaillan vers la station d'épuration de Camaret, nécessitaient une remise à neuf du collecteur. Celleci a démarré le 15 Juin pour un montant de 153 000 €.

A l'issue de ces travaux et après enfouissement de quelques câbles EDF et France Télécom, le grand chantier du tour de ville pourra démarrer.



PREMIERE PHASE

Le début des travaux de la première phase a été fixé pour Septembre / Octobre 2011. La durée a été estimée, compte tenu de la période hivernale et des intempéries, à 4/5 mois.

Le Cours du Nord ne sera pas fermé et l'accès aux commerces sera maintenu pendant toute la durée des travaux. Les entreprises intervenantes ont l'expérience de ce genre de chantier.

Mr Jean-Yves Cagnin, responsable des voiries et réseaux sera l'interlocuteur privilégié de la Mairie et sera présent quotidiennement sur le chantier.

ETAPES DE REALISATION

- Préparation (abattage et dessouchage des arbres, implantation des zones piétonnes et de la voie de circulation),
- Enfouissement et mise en discrétion des réseaux courant faible et courant fort,
- Réalisation des zones piétonnes avec préparation pour la pose des arbres, luminaires et mobilier urbain,
- Réalisation de la voie de circulation,
- Mise en place des éclairages,
- Revêtement final sur secteurs piétonnier et circulable.
- Finitions et pose du mobilier.

Le coût estimé des travaux pour cette première phase de 400 000 € HT pour la voirie et de 80 000 € HT pour les plantations et le mobilier. •





RUE JULES FERRY : LES TRAVAUX SONT TERMINÉS

éjà les riverains nous ont fait part de leur satisfaction. La rue sera inaugurée à la rentrée après la pause du mobilier urbain. Le Syndicat intercommunal d'électrification rurale a contribué à l'enfouissement des réseaux électriques (à hauteur de 89000€), le syndicat Rhône-Aygues-Ouvèze a remplacé la canalisation d'eau potable et tous les branchements plombs (45000€), et la communauté des communes Aygues-Ouvèze en Provence a remplacé le réseau des eaux usées (153000€).La commune a pris en charge la réalisation de la voirie, de l'éclairage public, du réseau d'eaux pluviale et d'arrosage pour un montant de 230 000€.



Vie Municipale



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2011

27 votants, L. Arcuset ayant donné procuration à M. Thibaud.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Mme le Maire quitte la salle, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'approbation des Comptes Administratifs qui retracent les résultats de clôture de l'exercice budgétaire 2010.

Budget principal : la section de fonctionnement présente un résultat de clôture excédentaire de 855 543,36 €, et la section d'investissement un résultat de clôture excédentaire de 635 302,95 € – Majorité des voix (6 contre : C.Baud, G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, F.Moricelly, N.Floret – 2 abstentions : AM Sassatelli, Ph.de Beauregard).

Budget annexe « Lotissement Communal les Romarins » 2010 : la section de fonctionnement présente un résultat de clôture excédentaire de 310 710,74 € – Unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2010

Budget principal: affectation de l'excédent de la section de fonctionnement en recette d'investissement au compte 1068, et celui de la section d'investissement en recettes au compte 001 de la section d'investissement – Majorité des voix (5 contres: G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, F.Moricelly, N.Floret – 3 abstentions: C.Baud, AM Sassatelli, Ph.de Beauregard). Budget annexe « Lotissement Communal les Romarins »: affectation de l'excédent en recette de fonctionnement au compte 002 – Unanimité.

COMPTE DE GESTION 2010

Les Comptes Administratifs sont conformes au Compte de Gestion 2010.

Budget principal – Unanimité des votants (8 abstentions : C.Baud, G.Point, D. Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret, Ph.de Beauregard).

Budget annexe « Lotissement Communal les Romarins » – Unanimité.

MAINTIEN DES TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES

Les taux des taxes ménages 2010 sont maintenus en 2011, l'Etat n'ayant pas communiqué les bases prévisionnelles. Taxe d'habitation: 7,73 %, Taxe sur le foncier bâti: 20,44 %, Taxe sur le foncier non bâti: 57,11 % — Unanimité des votants (2 abstentions: AM Sassatelli, Ph.de Beauregard).

BUDGET PRINCIPAL 2011

Le budget primitif 2011, établi après le débat d'orientations budgétaires du 10 mars 2011, se présente équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections (fonctionnement : 5 427 555,40 € ; investissement : 3 877 195,22 €) – Majorité des voix (7 contre : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret, Ph.de Beauregard – 1 abstention : C.Baud).

Le budget annexe 2011, concernant le lotissement communal

« Les Romarins », se présente équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections (fonctionnement : 310 710,74 €, investissement : 0 €) – Unanimité.

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Les tarifs de location des salles de l'Espace René Roussière n'ont pas été réévalués depuis deux ans. Ils sont actualisés comme suit, (gratuit pour les associations) – Unanimité.

	Habitants de la Commune		Extérieurs	
	Semaine	Week-end	Semaine	Week-end
cafétéria	105	125	210	315
4 salles	315	420	630	840
4 salles + cafétéria	470	630	840	1050

Approuvé à l'unanimité : Subvention de 63 510,15 € au CCAS – Subventions 2011 aux associations et organismes de droit privé pour un montant total de 149 056,41 € – Renouvellement des conventions arrivées à échéance liant la CAF au CLSH, au Club Ados et à la structure multi-accueil petite enfance – Accueil d'étudiants dans le cadre de stages de plus de deux mois – Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps complet pour un besoin occasionnel à la crèche.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2011

26 votants, JP Montagnier ayant donné procuration à G.Point, AM Sassatelli absente excusée.

REFECTION DU TOUR DE VILLE

Mme le Maire et M. le Maire-adjoint ont présenté en préambule l'avant-projet sommaire des travaux de réfection du Tour de Ville. Les orientations d'aménagement ont été précisées après avoir rappelé les objectifs du Plan de Déplacement Urbain adopté à l'unanimité.

ABATTAGE DE PLATANES

Suite à l'expertise confiée au Cabinet BG Consultant sur l'état sanitaire des platanes du Tour de Ville, la Place Saint-Andéol, le Chemin Battu et la rue Marie Curie, les sujets malades ou dangereux pour les personnes et les biens seront abattus suivant les préconisations de l'expertise – Unanimité.

ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS

Une démarche d'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics est engagée conjointement avec la CCAOP. Les associations représentatives souhaitant être associées au processus d'élaboration du plan peuvent s'adresser la communauté de communes – Unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

L'État des déclarations d'intention d'aliéner de janvier à mars 2011, ainsi que l'État des décisions de Mme le Maire de



janvier à mars 2011 sont rapportées dans le procès-verbal.

Approuvé à l'unanimité : Subvention de 2800 € à l'association « Eclats de lire » – Remboursement de 14,20 € de frais d'accueil au CLSH suite à déménagement - Subvention de 3000 € à l'Amicale Laïque – Convention avec l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) pour une subvention de fonctionnement 2011de 33 161,65 € -Convention avec l'association « Musiques dans les Vignes » et fixation des tarifs : adultes 15 €, moins de 25 ans 10 €, moins de 12 ans gratuit, tarif groupe 10 € à partir de 10 personnes - Conventions avec la SAUR pour l'installation d'un système de télérelève des compteurs d'eau et d'un concentrateur dans le clocher de l'Eglise, dans le cadre de la modernisation du service public - Echange de terrain avec les consorts Guizzardi pour l'aménagement d'une voie – Acquisition pour l'euro symbolique d'un terrain de 6 m² appartenant à Mme Isabel Garcia afin de régulariser l'emprise de la rue A. Daudet au droit de cette parcelle, les frais étant pris en charge par la Commune - Création de 7 postes d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe non permanents à temps complet, pour un besoin occasionnel au service enfance jeunesse

Approuvé à l'unanimité des votants : Décision modificative du budget principal pour ajuster les prévisions en maintenant l'équilibre budgétaire (6 abstentions : G.Point, D.Troïani, F.Moricelly, N.Floret, Ph.de Beauregard, JP Montagnier ayant donné procuration à G.Point) – Subvention exceptionnelle de 3000 € au motoball club pour l'acquisition d'un bus (1 abstention : E.Brunel) – Convention de mise à disposition au CCAS d'un adjoint administratif de 2ème classe et d'un adjoint d'animation de 2ème classe au sein du centre PART'AGES (1 abstention : C.Baud).

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2011

26 votants, L. Arcuset ayant donné procuration à M. Thibaud avant son arrivée à 19h30, MJ Bouche à M. Mayan après son départ à 20h20, V. Chomel à M. Thibaud, G. Point à N. Floret et AM Sassatelli à D. Troïani – JP Montagnier absent excusé.

CONSOMMATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

JF Menguy informe en préambule le Conseil Municipal de la consommation globale des fluides pour l'année 2010.

MOTION POUR LE MAINTIEN DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Le Conseil Municipal rejette catégoriquement le schéma départemental de coopération intercommunale présenté par M. le Préfet de Vaucluse le 18 avril 2011. Il demande à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) d'adopter un amendement pour que le territoire de la communauté de communes soit maintenu tel qu'il est, avec l'apport des communes de Lagarde-Paréol et Saint-Roman de

Malegarde qui ont souhaité y adhérer, et aux parlementaires de Vaucluse de soutenir cette résolution auprès des plus hautes instances de décision de l'État – Majorité des voix (1 voix contre : Ph.de Beauregard).

RESTAURATION SCOLAIRE

Le règlement est modifié pour fixer un tarif préférentiel de 2,30€ par repas pour les abonnements annuels avec prélèvement automatique mensuel. L'abonnement sera possible jusqu'au 15 du mois précédant la fin du 1er trimestre. Les remboursements, sur présentation de justificatif, en cas de maladie après un délai de carence de 3 jours calendaires, de grève des enseignants ou de la restauration scolaire, ou de sorties scolaires, seront effectués en fin d'année scolaire par mandat administratif.

Approuvé à l'unanimité : Durées d'amortissement des équipements municipaux – Tarifs de 2 séjours organisés par le CLSH et le Club Ados pour les vacances d'été. Enfants camarétois 240 € (Quotient Familial 1), 250 € (QF2), 260 € (QF3). Enfants extérieurs : prix coûtant 300 € – Instauration d'un acompte pour les activités estivales du CLSH, à hauteur de 40% au moment de l'inscription, remboursable en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical -Renouvellement du contrat avec la SPCAL pour la capture des animaux errants prévoyant 15 interventions supplémentaires Nomination des membres de la commission communale de sécurité : B. Dianoux (Président), M. Célaire, M. Païalunga, C. Baud, JF Menguy, F. Denis, JP Montagnier, D. Troïani, le Maire étant membre de droit - Bail de pêche pour 5 ans avec l'Association Pêche Passion de l'Aigues camarétoise - Création d'un poste d'attaché territorial à temps complet pour un besoin occasionnel du service communication et développement territorial - Création de 11 postes pour juillet et 12 pour août d'adjoints territoriaux d'animation de 2ème classe à temps complet, pour un besoin saisonnier du CLSH et du Club Ados.

Approuvé à la majorité des voix : Garantie d'emprunt à hauteur de 50 % à Mistral Habitat pour 4 prêts, respectivement de 813 627 €, 1 645 394 €, 1 218 483 € et 602 524€ sur 40 à 50 ans, souscrits pour la construction de 40 logements HLM sur la friche « MACLET » (1 voix contre : Ph.de Beauregard) – Budget prévisionnel des travaux de la voie verte (87 060 €) et sollicitation d'une subvention à hauteur de 50% auprès du Conseil régional (1 voix contre : Ph.de Beauregard, 3 abstentions : M. Païalunga, G. Saseras, C Baud)

L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportées dans les procès-verbaux n° 93, 94 et 95 librement consultables en mairie ou sur le site : www.camaret.org

Développement Durable

AIDES FINANCIERES

es particuliers qui souhaitent investir dans les économies d'énergie, ou la mise en place d'énergies renouvelables (EnR) dans l'habitat, peuvent prétendre à des aides, crédit d'impôt ou prêt à taux préférentiel. Les critères d'attribution sont révisés chaque année. Pour 2011 :

LECRÉDITD'IMPÔT « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

En vigueur depuis 2005, il permet aux particuliers (locataires, propriétaires occupants, bailleurs ou occupants à titre gratuit) de déduire de leurs impôts une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique pour la résidence principale.

Les taux applicables sont détaillés dans le tableau disponible en téléchargement sur le site : www.camaret.org.

L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO (EPTZ)

Destiné à financer des travaux d'amélioration énergétique, ou de mise en place de systèmes utilisant une énergie renouvelable, il est accessible dans trois cas :

- Réalisation d'un bouquet de travaux (catégories de travaux éligibles disponibles en téléchargement sur le site www.camaret.org),
- •Amélioration globale de la performance énergétique,
- •Réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif par des dispositifs ne consommant pas d'énergie.

Attention, depuis le 1^{er} Janvier 2011 le crédit d'impôt « Développement Durable » et l'EPTZ ne sont plus cumulables pour les mêmes travaux !

LE PTZ+

Le PTZ+ (remplaçant du « Prêt à Taux Zéro ») est également un prêt à taux zéro destiné à encourager l'acquisition d'un logement. Destiné aux personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des deux années précédant l'émission de l'offre de prêt, il peut être majoré pour les bâtiments basse consommation !

D'autres dispositions existent par ailleurs comme :

•La TVA à 5,5 %

Elle est réservée (sous conditions, voir www. impots.gouv.fr) aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les logements d'habitation.

•L'ANAH

L'Agence Nationale de l'Habitat est un établissement public d'Etat qui propose une aide à l'amélioration de l'habitat. Sous conditions. (ANAH, 08 20 15 15 15, www.anah.fr).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le CEDER (centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables) au 04 75 26 22 53. Cette association, située à Nyons, anime un espace info énergie à la maison du Département, 1 rond-point de l'Arc de triomphe à Orange (le jeudi matin de 9h à12h –04 90 36 39 16 – www.ceder-provence.org – contact : ceder@ceder-provence.org).

Solidarité



REPAS DES SENIORS





e Conseil municipal et les membres du Centre Communal d'Actions Sociales ont, comme chaque année, reçu avec plaisir près de 250 de nos aînés à l'occasion du traditionnel repas de la fête de Camaret, le 6 juin dernier à la salle polyvalente.

Lors de son discours de bienvenue, Martine Célaire, adjoint à la solidarité entre les générations et vice-présidente du CCAS, a rappelé l'importance de maintenir intacts ces moments de convivialité et de gaité, « ciment puissant contre la solitude ». Elle a notamment témoigné de la reconnaissance municipale envers celles et ceux qui ont choisi de consacrer leur temps libre à des responsabilités associatives. « Nous sommes convaincus que votre dévouement est essentiel à la vie de notre communauté, nous vous sommes reconnaissants de votre engagement ».

Un partenariat étroit entre la commune et le tissu associatif favorise la lutte contre l'isolement et la solitude, qui sont les deux causes de fracture sociale pour les aînés. Le CCAS notamment, travaille avec les partenaires institutionnels, tel que le Conseil général, la MSA, la CARSAT (ex CRAM) et la CAF, et entretient des relations étroites avec les associations qui travaillent pour les personnes âgées, la famille et les personnes handicapées.

La vice-présidente du CCAS a également rappelé la mise en place du centre-intergénérationnel, où Catherine accueille nos concitoyens de tous âges dans ce lieu de rencontre destiné à favoriser le dialogue et les échanges, en réponse à un environnement marqué par des changements de plus en plus rapides. La maison « Bruscolini », dont l'ouverture est prévue en fin d'année, leur sera dédiée.

Comme de coutume, le repas convivial a ensuite laissé la place à la musique et à la danse, pour une après-midi placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur.

Horaires CCAS: mardi: 9h-12 h / jeudi: 9h-12h et 13h-17h (mairie annexe)

Visite de convivialité : mercredi après-midi ou sur demande.



Culture



JOURNÉES DU PATRIMOINE EN SEPTEMBRE

xposition de photos anciennes par l'association « Mémoire Retrouvée », du 9 au 18 septembre, vernissage le vendredi 9 septembre à 18h30

Pour la 3^{ème} année consécutive, cette association présentera dans la chapelle Saint-Andéol une exposition composée de photographies anciennes collectées auprès des habitants de la commune, faisant revivre et partager la mémoire de la ville.



Si vous possédez des photos anciennes que vous souhaitez voir apparaître lors de l'exposition, merci de composer le 04-90-62-98-53.

Présentation du cadastre napoléonien et de la rénovation de l'horloge du Ravelin le dimanche 18 septembre à 11h et à 14h30 à la mairie •

JAZZ DANS LES VIGNES : VENDREDI 5 AOÛT À 21H, MAISON BÈQUE



azz dans les vignes ce sont des concerts de jazz, organisés de mai à octobre. Ces concerts sont un lieu d'échanges entre les spectateurs et les musiciens au travers de la musique et ensuite autour d'un verre de Côtes du Rhône.

Camaret-sur-Aigues accueillera les « 4 Guest ». Le pianiste Jean-Pierre Como a étudié au Conservatoire avant d'aborder de manière plus ou moins autodidacte le Jazz. Il enregistre ses premières compositions en 1983.

C'est un pianiste à la fois subtil et gracieux qui rallume le swing des anciens.

Il est accompagné de Jean-Marie Frédéric pour la guitare, Daniel Solia pour la batterie, Didier Del Aguila pour la contrebasse.

Toute la programmation de Jazz dans les vignes sur : www.jazzdanslesvignes.com

AGENDA

• MUSIQUE

31 juillet à 21h : Chorale « Chants de Colmar », Maison Bèque

5 août à 21h : Jazz dans les Vignes, Maison Bèque

CINÉMA

8 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 3 novembre. Festival de cinéma du **17 au 23 octobre**

PATRIMOINE

Du 9 au 18 septembre, exposition de photos anciennes, vernissage le vendredi 9 septembre à 18h30. Chapelle St-Andéol

18 septembre : Accueil en mairie à 11h et 14h30 : présentation du cadastre napoléonien et de la rénovation de l'horloge du Ravelin

CONFÉRENCE

9 octobre à 17h : Maryam Bedin : « NJINGA , sombre femme fatale », salle polyvalente.

• SPECTACLE

30 octobre : « La castanhada » en langue provençale par la Compagnie L'Albatros de Pernes-les-Fontaines, De et avec Roger Pasturel. Salle polyvalente.

Bibliothèque



FÊTE DE LA SCIENCE

l'occasion de l'année internationale de la chimie, la bibliothèque s'associe à la Fête de la science qui aura lieu du 12 au 16 octobre. Les écoliers seront accueillis pour des expériences scientifiques et un hommage sera rendu à Marie Curie, dont nous fêtons cette année le centenaire de l'obtention du Prix Nobel de chimie.



LECTURE COUP DE CŒUR

Le caveau de famille, Katarina Mazetti. Ed. Gaïa, 2011

« Le mec de la tombe d'à-côté » a été publié en France en 2006 et adapté au théâtre. Il nous aura fallu attendre 5 ans pour connaître la suite avec « Le caveau de famille ». C'est avec plaisir que nous retrouvons les protagonistes, Désirée et Benny. La première est bibliothécaire, intéressée par l'art et la littérature, veuve depuis peu d'un mari pour qui elle n'avait pas de réelle passion.

Elle évolue dans un univers fade, est toujours vêtue de beige, son appartement aseptisé laisse peu de place à la fantaisie. Le second est un robuste fermier, propriétaire après le décès de sa mère d'une exploitation de vaches laitières, hermétique à l'administration.

Tous deux se promettent trois essais pour avoir un enfant ensemble. Si cela ne donne rien, c'est terminé pour toujours. Et si ça marche...

Ce qu'on apprécie dans ce livre, en plus du style caustique et du comique de certaines situations, c'est la double narration : chacun des personnages est tour à tour narrateur, et donne ainsi son appréhension de l'autre. Ce livre, sous ses aspects de comédie, révèle aussi des scènes plus graves et dévoile des interrogations sur le quotidien et le temps qui passe. •

FERMETURES D'ÉTÉ

u 25 juillet au 20 août, la bibliothèque fermera au public mais une permanence sera assurée les mercredi, 3, 10 et 17 août de 16h à 19h. Réouverture aux horaires habituels dès le mardi 23 août.

NOUVEAUTÉS:

• ROMANS ET DOCUMENTAIRES :

Zona frigida d'Anne B. Ragde

Brida de Paulo Coelho

Quatre jours en mars de Jean-Christian Grondahl

Femmes de dictateur de Diane Ducret

L'explosion du journalisme d'Ignacio Ramonet

Solaire d'Ian McEwan

Le sang des pierres de Johan Theorin

La nonne et le brigand de Frédérique Deghelt

L'armée furieuse de Fred Vargas

• SANS OUBLIER DES BD :

Princesse Sara d'Audrey Alwett

Lanfeust odyssey d'Arleston

Le fantôme de l'opéra de Christophe Gaultier

Chronokids de Zep

Un coin de ciel bleu de Nicolas Jarry...

Vie Associative



AVENIR SPORTIF CAMARETOIS

'assemblée générale s'est déroulée le 17 juin 2011. La saison 2010/2011 a compté plus de 230 licenciés. Une augmentation de 15 % par rapport à la saison passée. Le bureau a démissionné et un renouvellement des membres a été effectué.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Mr Claude ARNAUD pour toutes ces années passées au service du club.

Le nouveau bureau est constitué de : Président sportif : J.Pierre SOLER. Président administratif :



Robert GUIZZARDI. Vice président en charge du foot animation : Julien SAUGER. Trésorier général : Robert GUIZZARDI. Secrétaire générale : Laetitia SAUGER.

REPRISE DES ENTRAINEMENTS:

SENIORS: jeudi 8 Aout à 18h30

U17 (Né en 1995) : lundi 22 Aout à 18h30

U15 (Né en 1997) : Réunion de reprise vendredi 19 Aout à 18h30

BENJAMINS (Né en 1999 et 2000) : Stage gratuit du lundi 29 aout au vendredi 2 septembre de 17h00

à 19h00 (tenue footballeur obligatoire)

POUSSINS (Né en 2001 et 2002): Le mercredi 31 aout à 17h00

U9/U8/U7 (Né en 2003.2004.2005) : Stage gratuit du mardi 30 aout au jeudi 1 septembre 2011 de 17h30 à 19h (tenue de footballeur obligatoire)

Une réunion d'information aura lieu le 7 septembre de 18h à 19h pour toute la catégorie « débutants ». Suivant la demande, enfant né en 2007, une section baby foot sera crée.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2011 : Challenge ITIER-PRATALI.

L'ATELIER DES RÉPLIQUES



l'Atelier desRépliques » a présenté à la salle polyvalente « Tout Feu Tout Femme », une comédie contemporaine de Bruno DRUART mis en scène par Elodie MARSEILLE, avec Patricia DESCHAMPS, Nadia MAYAN, Murielle VERNAY, Françoise POURSEL, Christelle NEGRON et Christian AUDEGOND. La compagnie rejouera cette pièce le 9 septembre à Travaillan et l'année prochaine dans les villages voisins.

Prochaine représentation : « Le Don d'Adèle » de Barillet et Gredy, à Camaret le 4 novembre et le 3 décembre à l'occasion du Téléthon, et à Jonquières le 19 novembre.

Théâtre adultes. Répétition lundis et mercredis

soirs à 20h30 à la salle polyvalente. Pour tout renseignement : Elodie Marseille, 06 43 08 94 48.



COMITÉ DE JUMELAGE EUROPÉEN DE CAMARET SUR AIGUES (C.J.E.C)



Des Italiens en terre de Camargue

Du 30 juin au 3 juillet nos amis italiens de Travaco' Siccomario sont venus nous rendre visite. Leur arrivée, empreinte d'émotion, comme à chaque rencontre, s'est déroulée autour d'un apéritif dinatoire.

Levendredi, libre, a été consacré aux retrouvailles en famille. Toutefois, en fin d'après midi, une initiation à la pétanque a été organisée. Au même moment, l'association « Eclats de Lire », en prévision de la journée du samedi, a tenu une conférence animée par Laurence Menguy et traduite en simultané par Angelo Senaldi, sur

la « Camargue ». Celle-ci retraçait brièvement l'histoire, l'environnement particulier, l'économie...de cette belle région.

En point d'orgue à ce week end, une journée complète en Camargue a permis à nos amis italiens de découvrir son environnement ainsi que la culture Taurine de la région, gardians, ferrade, course camarguaise... le tout sous un soleil de plomb tempéré par un léger mistral.

Enfin le dimanche nous nous sommes retrouvés autour d'un « brunch » avant le départ. Les organisateurs, les acteurs de ce week-end ont été remerciés lors des discours italien et français. Madame le Maire a félicité l'association pour la bonne marche du Comité de Jumelage.

C'est toujours avec autant d'émotion que tout le monde s'est quitté sur le parking de la salle polyvalente.

L'échange, en retour aura lieu du 8 au 11 septembre.

Le comité de jumelage organisera, comme les années précédentes, des cours d'Italien à partir du mois d'octobre. Une réunion d'information aura lieu le mardi 13 septembre. Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter au 06.45.49.87.85 ou sur jumelagecamaret@hotmail.fr. •

UCAV

a journée artisanale du 8 mai a réuni nos artisans dans les rues du centre ville, hélas pas assez nombreux à avoir participé à cette manifestation. André Sube nous avait organisé la première étape de la fête du pain en Vaucluse et ce fut une réussite totale. Merci encore André.

Le 18 juin pour « la fête de la musique », l'UCAV a organisé la première « Fête des Arts et de la Musique ». Des peintres, sculpteurs, potiers, musiciens, etc ont exposé leurs œuvres dans le centre du village. Les commerçants, artisans et viticulteurs de Camaret ont offert le pot de l'amitié.



Le 8 octobre, durant la semaine « du commerce en fête », des concours pour les adultes et les enfants seront organisés dans les vitrines des commerces, donc NOTEZ-LE ET VENEZ NOMBREUX!

Antoinette ARNOUX, Présidente de l'UCAV.

Vie Associative



KARATÉ CLUB CAMARÉTOIS : BILAN CEINTURES NOIRES 2011

ne saison se finit et c'est l'heure des bilans! Bilan plus que positif pour le KC Camaretois, en effet honneur tout d'abord au professeur M. Jean Louis Kallert, 4ème DAN qui nous guide depuis plus de 25 ans sur la voie du Karaté.

Pour lui l'art martial se vit au quotidien et dépasse largement les limites d'un simple dojo et cela se sent dans son enseignement.

Savant mélange de techniques qui petit à petit permet au novice de s'épanouir, d'accéder à ses limites et un peu plus tardivement les dépasser.

Cette année encore le club peut être fier de compter un 2^{ème} DAN de plus en la personne de M. Miaï Nicolaescu qui le 8 Mai dernier a brillamment réussi à Marseille son passage de grade devant ses pairs.

Il a su par ses qualités physiques, sa pugnacité et son abnégation à l'entrainement obtenir un nouveau rang qui l'autorise désormais à seconder efficacement son professeur lors des cours.

Le 11 mai c'était au tour de M. Sylvain Ortiz d'accéder au rang de ceinture noire 1 er DAN à Camaret devenant ainsi le plus jeune du club a l'avoir eue.

Toutes nos félicitations au travail sans relâche de nos nouveaux promus. Le KC camarétois devient de fait l'un des plus capé du Vaucluse en comptant désormais 11 ceintures noires formées sur ces trois dernières années. M. Jean Louis Kallert peut en être fier car tout cela n'aurait pu se faire sans lui! Gageons que la saison prochaine soit un bon cru! Alors si vous avez 5 ans et plus avec l'envie de suivre un enseignement de qualité, rejoignez nous à la rentrée prochaine en Septembre 2011.

Le Président, B. Willaume



LES AMIS DE CAMARET

DU 22 AU 25 OCTOBRE 2011 : SÉJOUR À ROSAS

1er jour : VOTRE LOCALITE / ROSAS

Départ le matin en direction de Perpignan. Passage de la frontière et continuation vers Rosas. Arrivée en fin de matinée. Installation à l'hôtel et déjeuner. L'après midi, temps libre pour découvrir la station balnéaire. En fin de journée, pot de bienvenue, dîner et soirée dansante.

En option soirée Flamengo +25€ (superbe spectacle)

2^{ème} jour : MUSEE DALI / CADAQUES

Après le petit déjeuner, départ avec votre guide en direction de Figueras. Visite du musée Dali, construit sur les vestiges de l'ancien théâtre romain, il regroupe des œuvres de Dali à plusieurs époques de sa vie. Retour à l'hôtel pour le déjeuner. L'après midi découverte guidée de Cadaques, petit port de pêche aux ruelles pittoresques (prévoir des chaussures confortables). Dali s'y installa en 1930. Retour à l'hôtel en fin de journée, soirée dansante.

3ème jour : EMPURIA BRAVA / CHATEAU DE PERALADA

Petit déjeuner et départ pour une excursion guidée à Ampuria Brava, charmante station balnéaire aux multiples canaux ressemblant à " une petite Venise ". Promenade en bateau sur les canaux. Déjeuner à l'hôtel. L'après midi, visite guidée du château de Peralada situé dans un couvent carmélite : il abrite une église et son cloître, une collection de céramiques et de verres anciens, la plus grande bibliothèque privée de la Catalogne et le musée du vin. Dégustation "de champagne Espagnol" Retour à l'hôtel en fin de journée. Dîner, soirée dansante.

4ème jour : MARCHE DE CASTELLO D'EMPURIES / RETOUR A CAMARET

Petit déjeuner et temps libre pour arpenter les allées du célèbre marché catalan de Castello d'Empuries. Retour à l'hôtel pour le déjeuner. L'après midi retour vers Camaret et arrivée en fin de journée.

PRIX: 250 € par Personne

Renseignements et réservations C. Moins : 04 90 37 24 76 ; G. Andrieu : 04 90 37 24 24.



ECLATS DE LIRE

CALENDRIER DE RENTRÉE:

> Reprise des cours d'anglais pour adultes : réunion d'information le mercredi 14 septembre à 18h 30 à la maison Bèque ; Deux niveaux de cours seront proposés en fonction du nombre d'inscrits.

> Heure du conte, pour les enfants accompagnés à partir de 3 ans : Première séance le mercredi 21 septembre de 10h à 11h à la

bibliothèque, puis les 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre



SORTIES CULTURELLES:

Apt : le mercredi 28 septembre :

- > Visite de la fondation Blachère, musée d'art africain contemporain
- > Visite de la Lustrerie Mathieu, entreprise créatrice de lustres, mondialement connue travaillant pour Versailles, st Pétersbourg etc..

Avignon: le mercredi 9 novembre

- > Le Palais secret (Palais des Papes)
- > Exposition : Fastueuse Egypte au musée Calvet
- > Exposition Marie Curie : du 8 au 15 octobre Chapelle St Andéol avec lecture de lettres de Marie Curie, film, conférence, ateliers scolaires.

Pendant les 2 mois d'été, les bénévoles continueront d'accueillir les enfants du CLSH aux côtés de Cécile.

ET AUSSI:

• ACPG CATM TOE ET VEUVES

Notre journée champêtre aura lieu le Samedi 27 Août 2011 à partir de 11h30 (au ball trap, pont de l'aigues à Travaillan) pour le 40ème Anniversaire de la création de l'association.

Loto CATM: le dimanche 4 décembre 2011 à 14h30 à la salle polyvalente. Nombreux lots à gagner. venez nombreux!

• APEL SAINT ANDÉOL

LOTO de l'école saint andéol le dimanche 13 novembre 2011 à partir de 15h à la salle polyvalente. Nombreux lots à gagner. venez nombreux!

Les animations at la Camaret

Au Programme

AOUT

- **Vendredi 5 :** Jazz dans les vignes : concert de Jazz à 21h à la maison Bèque. Le groupe « 4 Guest » composé de Jean-Pierre Como (piano), Jean-Marie Frédéric (guitare), Daniel Solia (batterie) et Didier Del Aguila (contrebasse).
- Samedi 27 : journée champêtre de l'association ACPG CATM TOE et Veuves, à partir de 11h30 au ball trap, pont de l'aigues à Travaillan, pour le 40ème anniversaire de la création de l'association.

SEPTEMBRE

- Samedi 3 : Football, challenge ITIER-PRATALI.
- Dimanche 4 : journée des associations, à partir de 9h30 au stade et complexe sportif René Roussière. Repas sur réservation en mairie du 16 au 31 août.
- Jeudi 8 : séance de cinéma à la salle polyvalente.
- Jeudi 8 au dimanche 11 : voyage à Travaco' Siccomario organisé par le Comité de Jumelage.
- **Du samedi 10 au dimanche 18 :** exposition de photographies « Mémoire Retrouvée » à la chapelle St Andéol.
- Samedi 17 : matinée d'accueil des nouveaux arrivants, en mairie à partir de 11h.
- Samedi 17 et dimanche 18 : journées du patrimoine.
- Mercredi 21 au lundi 26: Séjour en Italie organisé par les Amis de Camaret, dans les Dolomites et le Tyrol Italien. Excursions, visite de Bolzano et de Trento, ville d'art et d'histoire.
- **Jeudi 22 :** séance de cinéma à la salle polyvalente.
- Mercredi 28 : sortie culturelle à Apt organisée par l'association Eclats de Lire.
- Jeudi 29 : forum de l'emploi et de la création d'activité à la salle polyvalente

OCTOBRE

Vendredi 7 : théâtre présenté par l'Atelier des Répliques.
 « L'escargot », une comédie de Guy Foissy par la compagnie de Laudun.



- commerces, pour la semaine du « commerce en fête ».
- **Jeudi 6 :** séance de cinéma à la salle polyvalente.
- Samedi 8 au samedi 15 : exposition Marie Curie à la chapelle St Andéol, organisée par l'association « Eclats de lire », avec lecture de lettres de Marie Curie, film, conférence, ateliers scolaires.
- **Dimanche 9 :** conférence « femmes fatales » par Maryam Bedin à la salle polyvalente.
- **Lundi 17 au dimanche 23 :** festival du cinéma à la salle polyvalente.
- Samedi 22 au mardi 25 : séjour à Rosas en Espagne organisé par les Amis de Camaret. Renseignements et réservations C. Moins : 04 90 37 24 76 ; G. Andrieu : 04 90 37 24 24.
- Dimanche 30 octobre : spectacle « La castanhada » en langue provençale par la Compagnie l'Albatros de Pernes-les-Fontaines, à la salle polyvalente.

